



2018

Guide des Aînés de Sombreffe



Table des matières

Accueil et Aide administrative	p. 2
Mot des Autorités communales	p. 3
Le Conseil Consultatif Communal des Aînés	p. 3
1^{ère} partie : Avantages légaux et sociaux	p. 5
Pension de retraite et/ou de survie, GRAPA	p. 5
Allocation pour Personnes Handicapées et Âgées.....	p. 5
Allocations et Réductions communales.....	p. 5
Interventions de la Mutualité	p. 6
Congés pour soins palliatifs	p. 7
Transports en Commun Commun (gratuité et réduction)	p. 7
Tarifs sociaux	p. 8
2^{ème} partie : Services d'aides et Institutions	p. 9
CPAS	p. 9
Services de Proximité	p. 11
Organismes d'Aides et de Soins à Domicile	p. 11
Transport et Mobilité.....	p. 13
Institutions pour Personnes Âgées	p. 14
3^{ème} partie : Loisirs et vie active	p. 15
Vie Associative.....	p. 15
Lecture Publique	p. 16
Vie Culturelle et de Loisirs	p. 16
Vie Sportive	p.18
Numéros utiles	p. 20

Accueil et Aide Administrative

Le Service Cohésion sociale-Aînés et le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Sombreffe sont vos relais privilégiés : ils peuvent vous informer sur les services d'aide et les structures d'accueil des aînés pour vous aider dans une série de démarches, tout comme votre mutuelle.

La législation en matière d'avantages légaux et sociaux est toujours susceptible de modification, soyez-y attentif(ve) !

Service Cohésion sociale-Aînés

Administration communale
Allée de Château-Chinon, 7
Tél : 071/827.446

Permanence : sur rendez-vous

Centre Public d'Action Sociale

Rue Haute, 7
5140 Ligny

Tél : 071/49.01.10

Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h à 12h

Après-midi sur rendez-vous

Mot des Autorités communales

En début de législature, la majorité s'est engagée à réaliser un programme stratégique transversal qui comportait, dans le volet INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE, l'engagement de faire de Sombrefe **une Commune qui facilite l'information, l'accompagnement et l'intégration des habitants.**

Ce feuillet d'information est une réalisation concrète de nos objectifs.

La première action menée par le Collège, via l'échevine des aînés, a été de créer un Conseil Consultatif Communal des Aînés - CCCA, qui a vu le jour en septembre 2013.

Ce CCCA s'est tout d'abord penché sur une enquête réalisée la législature précédente et présentant les besoins des aînés. Les résultats de cette enquête ont été confortés par les consultations du CCCA, organisées lors des « Semaines des Aînés » en 2015, 2016 et 2017.

Le **besoin prioritaire** exprimé par les aînés est **d'avoir accès à une information ciblée.**

Le Service Cohésion sociale (en charge notamment des Aînés, du Logement, du Handicap, des Pensions,

de la Culture et de la Santé) de l'Administration communale s'est alors chargé de faire les recherches des données qu'il a ensuite soumises au CCCA pour validation.

Voici le premier jet de ce feuillet d'informations ciblées à destination des aînés. Celui-ci recueille des informations générales relatives à la santé, à la mobilité et aux activités diverses qui leur sont accessibles dans la commune, etc.

Nous sommes bien conscients que cette édition comporte des lacunes et devra être perpétuellement mise à jour. Nous espérons cependant que ce guide répondra à vos attentes et nous vous remercions aussi pour toutes les corrections, les suggestions que vous voudrez bien faire parvenir au service Cohésion sociale.

Ce Guide est par ailleurs téléchargeable sur le site internet communal www.sombrefe.be.

Pour le Collège communal,
Valérie DELPORTE, Echevine des Aînés
Philippe LECONTE, Bourgmestre
Juin 2018

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le CCCA a pour mission de consulter les aînés et de faire connaître leurs opinions et préoccupations, mais aussi de les informer sur les activités, initiatives et services qui les concernent. Ce Guide en est le meilleur exemple. Il favorise l'intégration des aînés dans la vie communautaire et veut sensibiliser tout un chacun aux questions qui ont une incidence sur la vie des aînés.

Le CCCA souhaite encore établir des contacts entre les personnes de générations différentes et a notamment organisé des activités intergénérationnelles avec le Conseil communal des enfants (CCE). Il encourage toute initiative en faveur du bien-être de la personne aînée (activité Gym douce-prévention des chutes par l'asbl Gymsana, club de Scrabble,...).



Outre son rôle d'initiateur des activités et projets innovants, le CCCA débat et donne son avis sur le programme politique communal.

Depuis sa création, le CCCA propose des conférences sur différents thèmes (nutrition des aînés, droits de succession, sécurité, Alzheimer,...).

Il organise une « Semaine des Aînés » avec des activités culturelles, sportives ou ludiques. Il a aussi bien d'autres projets et n'attend que la participation de nouveaux aînés pour poursuivre ses missions.

Contact : Romilly VAN GULCK, Présidente – Tél. : 071/88.66.69.

Projets communaux en collaboration avec le CCCA

Dans le cadre de la politique des aînés, l'échevinat des aînés et le CCCA ont mis en place une série de projets avec le service Cohésion sociale de la Commune.

Ainsi, la Commune offre aux personnes de 60 ans et plus une « **Boîte à frigo** », dans laquelle se trouvent des renseignements précieux pour les services de secours.

Deux formulaires sont mis à votre disposition :

- un formulaire santé qui contient les informations médicales utiles en cas de malaise
- et un formulaire disparition dans le cas de troubles de désorientation, pertes de mémoire, etc.

Ces formulaires et la boîte sont disponibles au service Population de l'Administration communale.



Par ailleurs, le service Cohésion sociale-Aînés de l'Administration communale invite la population à rester maître de ses choix jusqu'en fin de vie, grâce à la rédaction d'un « **Testament de vie** ».

Pour l'y aider, il met à disposition des Sombreffois différents carnets. Avec ces carnets, une personne en concertation avec ses proches et ses soignants peut formuler, à l'avance, des objectifs et des choix relatifs à la manière dont elle souhaite qu'on prenne soin d'elle si elle n'était plus en mesure de les assumer elle-même.

On y trouvera des formulaires pour désigner les personnes de confiance, les volontés concernant les dons d'organes, l'accord ou non d'euthanasie, de réanimation, etc.

Ces carnets sont téléchargeables sur le site internet [www.sombrefe.be/cohesion sociale/aînés](http://www.sombrefe.be/cohesion_sociale/aînés) ou disponibles au service Population de l'Administration communale (Tél. : 071/827.424 ou population-etatcivil@sombrefe.be).

1^{ère} partie

Avantages légaux et sociaux

Pension de retraite et/ou survie, GRAPA

Le service Cohésion sociale-Aînés de l'Administration communale peut introduire une demande de pension de retraite/survie (en cas de décès de votre conjoint) et/ou GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) auprès de l'Office National des Pensions pour les travailleurs salariés et les travailleurs indépendants.

Dès 55 ans, vous pouvez obtenir le calcul provisoire de votre future pension en vous adressant à ce service. Il est conseillé de la demander au plus tôt un an avant la date choisie pour l'entrée en jouissance de la pension. Cette démarche est GRATUITE.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site internet : www.mypension.be

Allocation pour Personnes Handicapées et Âgées

Le service Cohésion sociale-Aînés de l'Administration communale introduit les demandes adéquates auprès du SPF (Service Public Fédéral) Sécurité sociale.

Les allocations pour personnes âgées de plus de 65 ans (APA) et les allocations pour personnes handicapées dépendent toujours d'une expertise médicale et

d'une enquête sur les revenus des personnes. L'expertise médicale cherche principalement à estimer votre degré d'autonomie dans la vie quotidienne.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site <http://handicap.belgium.be/> ou auprès de votre mutualité.

Allocations et Réductions Communales

Taxes sur les immondices

Il est accordé un abattement de la taxe forfaitaire pour tout membre du ménage répondant aux conditions suivantes :

- 1) Bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou de la garantie de revenus aux personnes âgées (G.R.A.P.A.). Les revenus imposables ne doivent pas dépasser le montant du revenu d'intégration, augmenté de 10% sur production d'une attestation du CPAS, Office National des Pensions ou administration des contributions suivant le cas.
- 2) Incontinent, sur production d'un certificat médical.
- 3) Placé ou colloqué en maisons de repos, en institutions hospitalières, dans les maisons de santé et

dans les centres psychiatriques, pour autant que la durée totale du séjour atteigne 6 mois au moins, et sur présentation d'une attestation en bonne et due forme.

Cet abattement, qui sera déduit du montant de la taxe forfaitaire sur production de toute pièce probante à remettre pour chaque exercice au service taxateur, s'élève à :

- 30 € pour les isolés
- 50 € pour les ménages

Il n'est accordé qu'un seul abattement par ménage.

Montant à ne pas dépasser : ¹

- Cohabitant 7.855,74€
- Isolé 11.783,62€
- Ménage 15.711,51€

¹ Pour la taxe 2018

Interventions de la Mutualité

L'« Intervention majorée » remplace les anciens statuts BIM et OMNIO. Le revenu brut annuel imposable pour l'année précédant la demande doit être inférieur à 17.649,98 €², augmenté de 3.267,47 € par personne à charge.

Maximum à facturer (M.A.F)

Le principe est que pour chaque ménage, le total annuel des dépenses de prestations de soins de santé est plafonné en fonction de son statut ou de ses revenus.

Ce plafond une fois dépassé, un remboursement automatique des soins de santé est garanti à 100% (hors supplément d'honoraires).

Les bénéficiaires du M.A.F. ne doivent accomplir aucune démarche particulière : les mutualités se chargent de répertorier tous les frais de soins de santé pouvant être comptabilisés pour l'octroi éventuel du M.A.F.

Il existe 4 types de M.A.F.

- M.A.F. Revenus
- M.A.F. Social
- M.A.F. pour un enfant de -19 ans
- M.A.F. pour les malades chroniques

Forfait matériel d'incontinence

Une intervention forfaitaire annuelle est prévue pour les personnes souffrant d'incontinence. Toutefois, cet octroi est soumis à différents critères et votre mutualité peut vous fournir les renseignements nécessaires.

Tiers payants

Pour une consultation médicale, avec l'accord du prestataire, le patient peut ne payer que la quote-part laissée à sa charge.

Introduisez votre demande auprès de votre médecin ou de votre mutualité.

Pathologie lourde

Suivant la nature de votre affection, le nombre de séances et le taux de remboursement des soins thérapeutiques varient.

Informez-vous auprès de votre kinésithérapeute, de votre médecin ou de votre mutualité.

Forfaits soins palliatifs

Les soins palliatifs à domicile représentent une charge financière importante.

Une allocation forfaitaire, renouvelable une fois, est allouée par la mutualité aux personnes en fin de vie. Cette intervention couvre les frais de médicaments, de matériel médical et de soins. Elle est accordée uniquement pour les soins palliatifs à domicile. La demande complétée par le médecin traitant du patient doit être envoyée au médecin-conseil de la mutualité. Pour les soins palliatifs en institution, les remboursements doivent être sollicités auprès de votre mutualité ou de votre assurance complémentaire.

² Ces avantages varient pour chaque mutuelle

Congés pour Soins Palliatifs

Pour permettre à un travailleur de rester aux côtés d'une personne qui souffre d'une maladie incurable et qui se trouve en phase terminale, il lui est possible d'obtenir une interruption de carrière dans le cadre du congé pour soins palliatifs.

Ce congé est octroyé pour une période d'un mois, éventuellement renouvelable une fois à temps plein, mi-temps ou à 4/5ème temps.

Il s'agit d'un droit pour tous les travailleurs qui ne peut être refusé par l'employeur.

Durant la période d'interruption de carrière, l'ONEM octroie un revenu de remplacement sous forme d'allocation.

Renseignements :

O.N.E.M.

Chaussée de Liège 219 - 5100 Jambes

081 23 50 80

www.onem.fgov.be

Transports en Commun (gratuité et réduction)

TEC-abonnement gratuit

A partir de 65 ans, les usagers du TEC bénéficient de l'abonnement Horizon + 65 +, un abonnement donnant accès à l'ensemble du réseau TEC, gratuitement ou à tarif préférentiel.

- Si vous êtes bénéficiaire de l'intervention majorée : l'abonnement Horizon +65 + vous est accordé gratuitement pour voyager sur l'ensemble du réseau TEC.
- Si vous n'êtes pas bénéficiaire de l'intervention majorée : l'abonnement Horizon +65 + annuel vous est accordé au tarif préférentiel de 36 €.

Pour obtenir cet abonnement, vous devez posséder une carte MOBIB qui coûte 5 € et est valable 5 ans.

Pour bénéficier de la gratuité (les frais de conception de la carte MOBIB restent dus), le TEC doit être en possession du justificatif de votre statut en cours de validité.

SNCB- carte de réduction intervention majorée

Tout bénéficiaire d'une intervention majorée (BIM) peut obtenir une carte de réduction de 50 % sur ses déplacements en train.

Vous devez vous munir :

- de votre Carte d'identité ;
- d'une Photo d'identité ;
- d'une Attestation intervention majorée fournie par mutualité.

Billet Seniors : dès 65 ans, toute la Belgique à moindre prix

Si vous avez + de 65 ans, vous voyagez à prix réduit. En semaine, voyage à partir de 9h.

Tarif : 6 € aller-retour en 2^{ème} classe / 13 € aller-retour en 1^{ère} classe.

Tarifs sociaux

Gaz – Electricité

Le tarif social correspond au tarif normal en vigueur, sans la redevance fixe. Concernant l'électricité, les 500 premiers kilowatts sont gratuits.

Qui a droit au tarif social ?

- **Catégorie 1** : Vous, ou toute personne domiciliée à la même adresse que vous, bénéficiez d'une décision d'octroi par un CPAS.
- **Catégorie 2** : Vous, ou toute personne domiciliée à la même adresse que vous, bénéficiez d'une décision d'octroi par le SPF Sécurité sociale («vierge noire»).
- **Catégorie 3** : Vous, ou toute personne domiciliée à la même adresse que vous, bénéficiez d'une décision d'octroi par l'Office national des Pensions (ONP).
- **Catégorie 4** : Vous êtes locataire d'un appartement situé dans un immeuble donné en location à des fins sociales.

Téléphone

Le tarif téléphonique social est accordé aux personnes âgées à partir de 65 ans et aux personnes atteintes d'un handicap de 66% au moins et sous condition de revenu.

CONDITION SUPPLEMENTAIRE :

le revenu brut imposable du ménage ne doit pas dépasser le plafond de l'intervention majorée (anciennement BIM-OMNIO).

Service Cohésion sociale - Aînés

Administration communale de Sombrefe

Tél : 071/82.74.46

elisa.gonel@sombrefe.be

Service clientèle Proximus

N° d'appel gratuit : 0800/33 800

www.proximus.be

Ou auprès de votre opérateur

2^{ème} partie

Services d'aides et Institutions

C.P.A.S. Centre Public d'Action Sociale



Situé au n°7 rue Haute à Ligny, le CPAS a mis en place une série de services de proximité utiles aux aînés.

Tel : 071/890.110.

Le Mobisocial

Le Mobisocial a pour but de répondre au mieux et prioritairement aux besoins de la population sombreffoise pour :

- les déplacements chez les médecins, les pharmaciens, en milieu hospitalier ;
- les démarches administratives ;
- les courses ménagères dans un rayon de 10 kms.

Le tarif du trajet est de 0,35 €/km : ce prix comprend la prise en charge et le retour à votre domicile, plus un temps d'attente d'une heure maximum.

Ce service est ouvert les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h maximum.



Médiation de dettes G.R.E.A.S.U.R.

Ce service est ouvert à toute personne endettée. Vous pouvez contacter notre médiatrice de dettes, Madame GREGOIRE Léa.

Permanences : tous les mardis du mois sur rendez-vous. Tél : 081/44.61.81.

Magasin de seconde main et service de repassage

Rue Gustave Fievet, 38 à Sombreffe.

Nous vous accueillons du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30.

Repassage : 6,50 €/h.

Pour toute personne âgée et/ou handicapée, le CPAS peut se charger gratuitement de prendre livraison de votre linge le lundi et de vous le reporter repassé le vendredi matin.

Renseignements complémentaires : 0495/89.11.95.

Espace public numérique (EPN)

L'Easy-e-Space du CPAS, en collaboration avec l'EPN communal, offre un service complet : initiation aux outils informatiques, formations, accès à internet. Des ateliers spécifiques pour les aînés sont régulièrement organisés.

Allée de Château-Chinon 6 (Complexe sportif)
5140 Sombreffe
Tel : 071/89.18.00

Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Le mercredi après-midi : réservé aux enfants
Le mercredi : ouvert de 19h à 20h

Service d'insertion sociale

Si vous souhaitez rompre votre isolement, vous pouvez contacter :

Mme Stéphanie BAUDUIN au 0479/29.08.35.

« L'article 27 » vous permet de réaliser diverses activités, comme aller au cinéma, à un festival de musique, au cirque,... pour la modique somme d'1,25 €.

Distribution des repas à domicile

Vous avez la possibilité d'obtenir des repas du lundi au vendredi et le week-end compris.

Ces repas complets s'accompagnent d'un potage et d'un dessert. Ils sont destinés à être réchauffés au micro-ondes.

Le prix, entre 4 € et 5,90 €, varie selon le montant mensuel de la pension ou des revenus.

Aides familiales

Le CPAS a conclu une convention avec trois services d'aides familiales :

- ASD Namur :

Avenue de la Dame, 93 à 5100 Jambes
Directrice : Madame RUOL - Tél. : 081/25.74.57

- Le service provincial : Rue de Maredsous, 10 à 5537 Denée – Tél. : 082/74.38.38

- La centrale de services à domicile (SDC) : Chaussée de Waterloo, 182 à 5002 Saint-Servais – Tél. : 081/72.93.52

Fonds Social Mazout

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture d'énergie des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires. Le Fonds fonctionne du 1er janvier au 31 décembre.

La demande doit être introduite dans les 60 jours de la livraison.

Sont concernées, les factures payées pour le gasoil de chauffage, le pétrole lampant et le gaz propane.

Logements sociaux aux Merlettes

Le CPAS met à disposition des logements pour personnes âgées, rue Chasse-Lion à Sombreffe, selon les critères suivants :

- Ne pas être propriétaire ;
- Âge minimum : 65 ans (pour un des conjoints au moins) ;
- Ne pas dépasser le revenu maximal d'admission au logement social pour revenus modestes (Personne isolée : 42.400 €/an + 2.500 €/enfant à charge - Ménage : 51.300 €/an + 2.500 €/ enfant à charge) ;
- Lieu de résidence du demandeur ou de ses enfants situé à Sombreffe ;
- Date d'introduction de la demande.

Les quatre premiers critères sont éliminatoires et le cinquième permet de départager les candidatures, qui sont à adresser à la Présidente du CPAS, Rue Haute 7, 5140 Ligny.



Tuteur énergie

Monsieur Pascal GOFFAUX se tient à votre disposition pour toute information en matière d'énergie.

Vous pouvez le contacter au CPAS au 071/49.01.10 ou tuteur.energie5140@gmail.com.

Services de Proximité

L'ALE (Agence Locale pour l'Emploi)

Activités en ALE

- Jardinage
- Petits travaux d'entretien
- Garde d'enfants
- Aide administrative



Rue Désiré Harzée 32

5140 Ligny

071/88.78.20

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h30 à 16h30

Mardi et jeudi : de 10h15 à 17h45

Samedi : de 8h30 à 12h30

Titres-Services

- Tâches ménagères au domicile
- Repassage en atelier
 - **Les P'tites Abeilles SPRL :**
Rue du Comté, 52 à 5140 Ligny
Tél : 0472/64.45.65 - 071/16.77.12
Rue Stain, 1 à 5140 Sombreffe
 - **Titres-Services Sombreffe :**
Rue Désiré Harzée, 32 à 5140 Ligny.
Tél : 071/88.78.20
 - **Costa Luciana :**
Rue de la Cornaille, 24 à 5140 Ligny

BRILLO



Une palette de services de proximité, de qualités et à petit prix.

- Jardinage : tonte, taille de haie, désherbage, bêchage de potager, façonnage de bois de chauffage,...
- Brico, dépannage.
- Nettoyage et titres-services.
- Atelier Vélo : entretien, petites réparations, vente de vélo recyclés à bas prix.

Rue des Glaces Nationales, 144 à 5060 Auvelais

Tél. : 071/76.00.45 - 0491/36.88.27

ou info@brillo.be

Organismes d'Aides et de Soins à Domicile

Vous pouvez toujours vous adresser au service Cohésion sociale-Aînés de l'Administration communale, au CPAS et à votre mutualité, pour connaître le service le plus adapté à vos besoins ou vous pouvez directement contacter :

SPAF (Service Provincial d'Aide Familiale)

- Aides familiales et ménagères
- Garde à domicile Alzheimer
- Aides ménagères sociales
- Ateliers repassage
- Service bricolage et jardin



Rue de Maredsous, 10

5537 DENEÉ

Tél : 082/74.38.22

www.spaf.be

CSD (Centrale de Soins à Domicile)

- Aide familiale et aide-ménagère
- Distributions de repas
- Titres-Services
- Soins infirmiers
- Garde d'enfants malades
- Garde à domicile
- Ergothérapie
- Location de matériel médical
- Petits travaux domestiques
- Biotélévigilance
- Aide aux déplacements pour raison médicale
- Kinésithérapie
- Logopédie
- Coiffure
- Pédicure
- Centre de coordination



Chaussée de Waterloo, 172
5002 Saint- Servais
Tél : 081/77.71.00
Mail : Csd.namur@solidaris.be



ASD (Aide et Soins à Domicile)



Vous propose des professionnels formés et encadrés par des travailleurs sociaux :

- Aide familiale
- Aide-ménagère
- Garde à domicile
- Puéricultrices gardes d'enfants malades
- Infirmières (Croix Jaune et Blanche) formées en soins palliatifs, techniques spécifiques, ...

Le patient, un proche ou le médecin traitant peut demander l'intervention d'une coordinatrice pour informer ou organiser les différents services de prêt de matériel, repas à domicile, biotélévigilance, Kiné, pédicure, petits travaux ...

Avenue de la Dame, 93
5100 JAMBES
Tél : 081/25.74.57
Email : centre.namur@asd.namur.be

Maison Croix-Rouge de Gembloux



- Accompagnement des personnes isolées (HESTIA) ;
- Transport véhicule sanitaire léger (VSL) : transport de personnes vers les milieux médicaux ;
- Location de matériel paramédical.

Maison Croix-Rouge Gembloux

Rue des Fabriques, 1
5030 Gembloux
Tél : 081/61.49.64
Mail : MCR.Gembloux@croix-rouge.be
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h
Livraison : du lundi au samedi dans les 24h
N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

Transport et Mobilité

Mutualités

Les mutualités Chrétiennes ont leur propre service de transports. Partena, Euromut, Solidaris, Omnimut ont des services liés mais peuvent intervenir pour des transports effectués par des associations de bénévoles. Si vous êtes affilié(e) à ces mutualités, n'hésitez pas à contacter votre bureau local.

Transports de personnes à mobilité réduite, en véhicule adaptés

CAP Mobilité Namur ASBL

De 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30.

Fermé le samedi et dimanche.

Nous roulons 365 jours/an, de 6h à 22h.

Réservation par téléphone.

Maximum 1 mois à l'avance et minimum 48h à l'avance.

Rue de la Première Armée Américaine, 159

5100 WEPION

Tél : 0800/822.90

www.capn.be

Télé-Services

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h Délai : 48h

Transports adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Disponible également pour loisirs et examens médicaux lourds

Rue de Bruxelles, 7

5000 NAMUR

Tél : 0800/822.90

Le Mobisocial du CPAS

Voir page 9 consacrée au CPAS



Institutions pour Personnes Âgées

Une liste complète est disponible sur le site : <http://www.lesmaisonsderepos.be/Namur.htm>

Liste des différentes maisons de repos (**MR**), maisons de repos avec soins (**MRS**), Centres d'accueil de jour, Centres de soins de jour et court séjour, de l'entité de Sombreffe et des communes voisines :

Nom	Adresse	Tel/email	Types
L' ETRIER D'ARGENT	Rue Ardenelle, 35 5140 SOMBREFFE	071/88.82.84	MR MRS
HOME LA CHARMILLE	Rue Chapelle Marion, 1 5030 GEMBLOUX	081/62.72.32	MR MRS
RESIDENCE DE L'UNIVERS	Rue Sigebert, 12 5030 GEMBLOUX	081/61.52.01	MR
LE VERT GALANT	Chaussée de Charleroi, 24/40 5030 GEMBLOUX	081/61.29.91 www.levertgalant.be	Résidence service
MAISON DE REPOS VAN CUTSEM	Rue Van Cutsem, 9 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE	071/75.01.01	MR MRS
HOME GAI LOGIS	Rue de l'Institut, 5 5060 AUVELAIS	071/77.21.21	MR MRS
LES CHARMILLES	Rue d'Eghezée, 54 5060 SAMBREVILLE	071/26.61.90	MR MRS
RESIDENCE LES GLYCINES	Rue Saint Martin, 66 5060 TAMINES	071/26.00.20	MR MRS
LA SERENITE	Rue des Bachères, 40 5060 TAMINES	071/77.42.22	MR MRS
RESIDENCE CHASSART	Rue de l'église,14 6223 Wagnelée	071/82.72.00	MR MRS
LA CLAIREFONTAINE STE ADELE	Rue Joseph Scohy, 8 6222 BRYE	071/81.73.23	MR
LES TEMPLIERS	Chaussée de Charleroi, 279 6220 FLEURUS		MR MRS
RESIDENCE CLOSIERE CORNET	Rue Emile Leger,3 1495 VILLERS-LA-VILLE	071/87.02.40	MR Court séjour
RESIDENCE LES SITTELLES	Route Provinciale, 121 1450 CHASTRE	010/65.03.90	MR / MRS Court séjour

3^{ème} partie

Loisirs et vie active

Vie Associative

Associations	Personnes de contact	Activités
Amicale des Séniors de Ligny	Nicole DEPREZ (Présidente) 071/81.19.58 Victor GARDIEN 071/88.82.80	4 diners/ an avec animateur dont deux à prix réduits pour les membres – 3 voyages d'un jour, ouverts à tous.
Les Sens du Temps	Jean-Marie ROLAIN 0495/77.83.10 Jean-Marie MENU 0477/65.76.82	Voyage d'un jour, et long séjour, activités sociales, diners, barbecue, goûters et fête de Noël. Participation aux différentes manifestations dans le village. Cotisation annuelle 10,00€.
Chorale Ligny	Mme Andrée LEGARDIEN Avenue du 16 juin 1815, 3 5140 Ligny - 071/88.93.13	Saint-Grégoire
Chorale Boignée	Mme Chantal WARZEE 071/88.92.24 ou 0486/07.20.99	
Chorale Sombreffe	M.J. MEUNIER 071/88.82.27	Saint-Lambert
Samaravia	Mme Jeannine GADISSEUR 0479/62.57.82 Administration communale Service Cohésion sociale- Culture Mme Elisa GONEL	Ateliers culturels pour adultes : peinture, broderie, scrapbooking et art floral.
Respect Seniors	02/387.59.00 ou numéro gratuit : 0800/30.330	Accompagnement individualisé pour toute personne confrontée à une situation de maltraitance – Séances de sensibilisation.
Ton gris bleu ASBL	Jean-Marie ROLAIN 0495/77.83.10 <u>Siège de l'association :</u> Rue des Chapeliers, 9 5140 Tongrinne	Association d'arts, de culture et de loisirs. Marche ADEPS, Marché de Noël, Exposition artisanale, ... Les activités ont lieu à la salle de l'Amitié de Tongrinne.
Enéo Mouvement social des aînés	eneosombreffe@gmail.com Mireille Lefèvre (Présidente) 0477/78.79.81	De la convivialité, du sport, des loisirs, des rencontres autour de nombreuses activités (selon la demande) : yoga, yoga sur chaise, aquagym, danse récréative, œnologie, art de conter, jeux de cartes, marche nordique.

Lecture Publique

Livre-Echange

Vous apportez un livre, vous repartez avec un autre. Vous aimez lire ? N'hésitez pas, cet échange est fait pour vous.

Il existe différents points d'échange :

- Maison Multiservice Ligny
- Eglise de Boignée
- Maison communale
- Complexe sportif de Sombreffe

Bientôt disponibles dans différents abris de bus.



Contact : Pascal DEGEE 071/88.77.69

BD Bus

Le bus itinérant de la Province de Namur, spécifiquement dédié aux bandes dessinées et aux mangas, fait halte Place Baudouin Ier à Sombreffe, le 3ème mercredi de chaque mois, de 13h à 15h.



Renseignement : 071/827.446

Bibliobus

Bibliothèque itinérante de la Province de Namur qui propose en prêt des ouvrages variés destinés à l'information ou au délasserment. Le Bibliobus stationne un samedi par mois Place Baudouin Ier à Sombreffe, de 9h à 12h. Les dates de passage pour 2018 : les samedis 25/08, 15/09, 20/10, 24/11, 15/12.



Renseignement : 071/827.446

Espace Livres

Bibliothèque publique de Sombreffe

Ouvert tous les samedis, de 15h à 17h

Rue Haute, 5 à 5140 LIGNY (Maison Multiservices)

Inscription : 3 € par famille

Emprunt : 0,20 € par livre

www.espacelivre.be



Renseignement :

Evelyne BOULANGER – Tél. : 071/88.93.73

Vie Culturelle et de Loisirs

Les Archives de Boignée

« Les Archives de Boignée » est une association de fait qui recueille des photographies et des documents sur la vie à Boignée.

L'association organise des expositions de photos et de documents relatant la vie dans le village de Boignée (famille-école-travail-fêtes-sport-etc). Il s'agit d'une collection de plus de 1000 photos (la plus ancienne date de 1892) et de centaines de documents (depuis 1790).

Les expositions sont thématiques et temporaires et sont organisées tout au long de l'année.

Contact : Pascal DEGEE

Rue Piconnette, 3 à 5140 BOIGNEE

Tél. : 071/88.77.69 – Email : pdegée@hotmail.com



Les Dimanches sympas

L'association propose des sorties co-voiturées, 5 dimanches par an. Le regroupement permet de bénéficier de prix réduits pour les entrées et les visites guidées, de diminuer notre consommation d'énergie et de rencontrer les habitants de la commune. Il n'est pas nécessaire de posséder une voiture, ni indispensable d'avoir des places libres dans sa voiture pour participer.

Contact :

Françoise HALLEUX : 071/88.79.49 - Luc BAUWIN : 071/81.19.11 – Danielle HALLET : 071/88.89.71



Syndicat d'Initiative et de Tourisme – Ligny

Rue Pont Piraux, 23 à 5140 Ligny

Tél. : 071/81.83.13

Email : tourisme.ligny@gmail.com

www.ligny1815.be



- Espace d'accueil touristique et boutique de souvenirs
- Le « Ligny 1815 » est ouvert du 1er avril au 30 octobre, du jeudi au vendredi de 13h à 17h et du samedi au dimanche de 11h à 17h (Adultes : 5 € - Etudiants, Seniors ou Groupes : 4 €)
- Menu groupe et visites thématiques
- Pour les réceptions, soupers, déjeuners, goûters,..., une salle polyvalente ou le restaurant « la Grange 1815 » est à votre disposition
- Les Napoléoniennes, reconstitution historique chaque 1er dimanche de juin

SEL : « Système d'Echange Local »

Le SEL Coup de pouce est un réseau dont les membres échangent entre eux des services (non professionnels) mais aussi du savoir-faire. Parfois aussi, on se prête des objets ou on les cède, comme par exemple des produits de nos jardins.



Contact :

Tél. : 071/88.79.49

Email : francoise.halleux@gmail.com

Tél. : 071/88.54.60

Email : laurent.debelle@biereau.be

Site internet : www.selcoupdepouce.be

Scrabble

- Le jeudi après-midi, de 14h à 17h
- Salle Ravel, située à l'arrière de l'Administration communale (Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 Sombreffe)
- 2 € par participation



Contact : Geneviève DEBACKER – 0477/99.36.74

En-jeux à la ferme d'en bas

Jeux de société, jeux de cartes, ...

Gratuit

Rue des Généraux Gérard

et Vandamme, 8 à 5140 LIGNY

Contact : Tél. : 0478/71.58.65

ou Email : lenjeux@hotmail.com



Ateliers d'écriture

Sur le thème « Entre les mots », venez découvrir l'écriture autobiographique et de mieux-être.

- Les mardis, de 9h30 à 12h30.
- 140 € pour l'année académique (14 séances) - Possibilité de paiement par trimestre ou par semestre
- Académie de Sombreffe : Rue Gustave Fiévet, 26 à 5140 Sombreffe



Inscription :

Service Cohésion sociale-Culture

Tél. : 071/827.446 - Email : elisa.gonel@sombreffe.be

Information sur les ateliers :

Martine ELEONOR (animatrice de l'atelier d'écriture)

Tél. : 081/61.52.81 ou www.transgenerationnel.be

Qualivie

ASBL qui développe des actions pour une meilleure qualité de vie dans les domaines tels que les relations humaines, la santé, la solidarité, les liens intergénérationnels, le souci des générations futures, la simplicité des modes de vie, le non-gaspillage et le respect de l'environnement.



Réalizations : petit déjeuner santé, atelier de customisation, atelier de couture, etc.

Contact : Evelyne BOULANGER – Tél. : 0498/70.31.36 ou Michelle ROCHER – Tél. : 071/88.85.12

UTAN (Université du troisième âge de Namur)

Vous y trouverez une multitude de cours et activités, des conférences ainsi que des voyages et excursions.



Accueil au 081/72.40.26

Rue de Bruxelles, 36 à 5000 Namur

Secrétariat administratif :

Permanence le lundi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h
Tél. : 081/72.55.04

Email : utan.secretariat@yahoo.fr ou www.utan.be

Vie Sportive

Des activités sportives plus spécialement destinées aux adultes de plus de 50 ans et aux aînés qui veulent rester actifs sont proposées sur le territoire :

Yoga

PIRSON Annick
Rue de Boignée, 36 A à 5140 Sombreffe
Tél. : 071/88.63.20 ou www.annickpirson-yoga.be/

Club de marche « Samourai »

Chaussée de Nivelles, 130 à 5140 Boignée
Tél. : 071/88.87.06

Pétanque La Fanny de Tongrinne

NATUS Jeanine
Place de Flavigny
5140 Tongrinne
Tél. : 0476/39.05.56

Gym douce-prévention des chutes

Cours collectif d'activités physiques adaptées pour les aînés

Contact :

- Asbl GYMSANA - Rue des patriotes, 30 à 1000 Bruxelles – Tél. : 0471/40.39.99
- Service Cohésion sociale-Aînés de l'Administration communale – Tél. : 071/82.74. 46 ou Email : elisa.gonel@sombreffe.be

Piscine de Ligny

Rue Emile Vandervelde 50
5140 Ligny
Tél. : 071/88.56.49

Je cours pour ma forme (JCPMF)

Différents niveaux :

- Le niveau 1, objectif 5 kms
- Le niveau 2, objectif 10 kms
- Le niveau 3, objectif 15 kms
- Le niveau 4, objectif 20 kms

Informations :

Service Cohésion sociale-Sports
Rudy BARBIER
Tél. : 071/82.74.22
Email : rudy.barbier@sombreffe.be
www.jecourspourmaforme.be

Marche

Rendez-vous Place du Stain à 9h45, les 1er et 3ème mardis du mois. Nous marcherons dans Sombreffe et les environs proches pendant plus ou moins 2 heures (entre 6 et 8 km). Il y aura, dans la mesure du possible, une promenade plus courte pour celles et ceux qui le souhaitent.

Renseignements : M-C. MEHAGNOUL – 0470/568.127 ou mehagnoul1955@gmail.com



Numéros utiles

Pharmacies

- DEDOBBELEER S. (Tongrinne) : 071/88.86.53
- BERTRAND M. (Ligny) : 071/88.84.54
- GILBERT-VAN INGEL (Sombrefe) : 071/88.80.46
- JACQMOT PUTTENEERS (Sombrefe) : 071/88.82.38
- **Pharmacie de garde 0903/99.000**

Médecins généralistes

- CHAIDRON Philippe : 071/88.90.72 (Sombrefe)
- COQULET Edith : 071/88.99.26 (Ligny)
- GUERRIAT Aline : 071/81.50.81 (Sombrefe)
- HESTER Amandine : 071/81.50.81 (Sombrefe)
- HEIJMANS Thierry : 071/88.84.09 (Tongrinne)
- VANDERGEETEN Anne : 071/88.64.16 (Ligny)
- VANVYVE Françoise : 071/81.87.57 (Sombrefe)
- WAUTIER Virginie : 071/81.87.57 (Sombrefe)
- **Service de garde : 071/204.911 (Bambois)**

Infirmières

- CAPPE Dominique et PAGE Linda : 071/88.77.50 (Sombrefe)
- GERALD Simon et LEGRAND Geneviève : 0494/62.09.84 (Ligny)
- PIRET Marie Agnès : 071/88.94.25 (Boignée)
- SUMBU Christine : 071/88.53.49 (Sombrefe)

Kinésithérapeutes

- BAUDWIN Claude : 071/88.82.92 (Boignée)
- BERNIER Sophie : 071/78.14.61 - 0495/77.21.85 (Ligny)
- BERTRAND Jean-Baptiste : 071/88.50.85 0496/30.52.67 (Sombrefe)
- BOSMANS Ludovic : 0472/39.10.89 (Ligny)
- DE PIERPONT Philippe : 071/88.59.40 0478/93.79.24 (Sombrefe)
- DE SCHRYVER Renaud : 0475/34.12.13 (Sombrefe)
- LEMINSE Brigitte : 071/88.86.71 (Sombrefe)
- MARTIN Olivier : 0475/85.48.27 (Tongrinne)
- MINNE Aurore : 071/88.87.68 - 0474/58.46.65 (Ligny)
- RECONNU Gauthier : 071/88.94.18 (Ligny)
- RUBAY Cécile : 071/88.77.49 (Ligny)
- WILLEMES Alain : 071/88.83.06 - 0495/20.55.51 (Tongrinne)

Dentistes

- CHAVEE André : 071/88.98.16 (Ligny)
- TIREUR Béatrice : 071/88.88.73 (Sombrefe)

Pédicure

- BELLENS Nathalie : 0473/72.65.66
- COMBEFIS Josiane : 0472/70.64.19
- MANIQUET Agnès : 071/88.96.11
- MOERMAN Brigitte : 0494/58.54.22 (Tongrinne)
- SCYEUR Nathalie : 0495/43.11.59

Vos numéros utiles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Numéros utiles

Police

L'antenne de Sombreffe

Chaussée de Ligny, 13
5140 Sombreffe
Tél. : 071/88.80.02
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h – 12h
Mercredi : 13h – 19h



Le commissariat central de Tamines

Rue Saint-Martin, 18
5060 Sambreville
Ouvert tous les jours ouvrables, de 8h à 17h
Tél. : 071/26.08.00 (24h/24)
Pour rappel, en cas d'urgence, il y a lieu d'appeler le 101.

Administration communale



Conseil Consultatif Communal
des Aînés de Sombreffe

Email : info@sombreffe.be / Site internet : www.sombreffe.be

Facebook Commune de Sombreffe-Officiel

Numéro d'appel général : 071/827.410

Affaires générales (notamment l'Enseignement) :
071/827.432

Cohésion sociale (Aînés, Culture, Enfance, Jeunesse,
Location de salles communales, etc.) : 071/827.415

Environnement-Cimetières : 071/827.436

Population - Etat civil : 071/827.424

Recettes et Finances : 071/827.416

Travaux : 071/827.434/437

Urbanisme : 071/827.433

Urgence vitale : 112

Pompiers : 100

Appels d'urgence : 101

CPAS : 071/49.01.10

Espace Public Numérique de Sombreffe :
071/89.18.00 – epn.sbf5140@gmail.com

Complexe sportif de Sombreffe :
071/88.94.71 (conciergerie)

Agence Locale pour l'Emploi (ALE) :
071/88.78.20 - contact@ts-sombreffe.be